



Le Cri du parpaing



N°9

N°9 | Novembre 2012 | « Elle n'est grande que parce que nous sommes à genoux ». (D'après La Boétie)

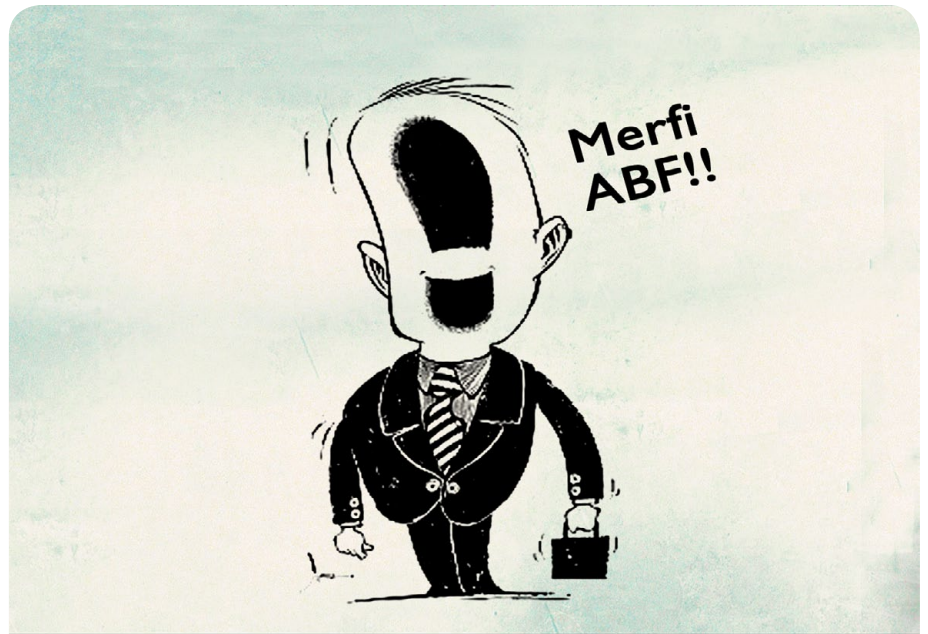
Lettre ouverte à Agnès Marcaud, Architecte des Bâtiments de France

Madame,

J'aurais aimé me dispenser de vous écrire, mais le faisceau de mécontentements qui nous parvient encore sur vos agissements, perdure et grossit à proportion de la persistance de votre mutisme.

J'aurais aimé que ce numéro traitât d'autres sujets comme l'urbanisme, l'architecture ou l'habitat, tellement aigus en ces temps de mutations profondes de notre société. Mais vous restez malheureusement Madame, le sujet le plus récurrent, le plus contesté et le plus incompris de nos lecteurs, dont le Cri du Parpaing se doit d'être l'écho.

J'aurais aimé que vous acceptiez la main que nous vous avons tendue plusieurs fois : la loi ne vous y oblige pas, mais le respect de vos confrères et l'honneur de la tâche que l'Etat vous confie d'enrichir et de qualifier leurs projets, aurait pu vous inciter au devoir confraternel d'information et d'échanges constructifs auprès d'eux.



LES ARCHITECTES RECONNAISSANTS

J'aurais aimé vous énumérer Madame, toutes ces récriminations qui nous parviennent encore concernant vos avis qui semblent souvent mal argumentés, donnés à la sauvette, et sans pertinence démontrée.

Manque de temps ? Abus de pouvoir ? Rancoeur professionnelle ? Pressions politiques ? Moyens indigents ? Obligations de résultats ? Consignes occultes ? Quoi d'autre encore ?

Toutes les spéculations sont légitimes, tant vous restez l'Arlésienne de ce mélodrame que vous surjouez quotidien-

nement au mépris des architectes que vous ne daignez pas rencontrer, mais que vous sanctionnez à l'envi.

Ils sont eux aussi Madame, les acteurs majeurs et besogneux de notre scène territoriale, que vous occupez en un rôle starifié, public et protégé, mais, ces petites utilités d'une architecture si souvent incorrecte à vos brefs regards comme à vos avis sibyllins, se sont pourtant nourris en grande partie aux mêmes enseignements que vous, et eux, jouent leur tout petit rôle,

risqué et laborieux, non pas sur la scène préservée des commis de l'Etat, mais sur celle de la vie, où se tissent des scénarios aux enjeux économiques et humains extrêmement périlleux, que votre mission vous permet certes d'ignorer, mais que votre statut vous épargne.

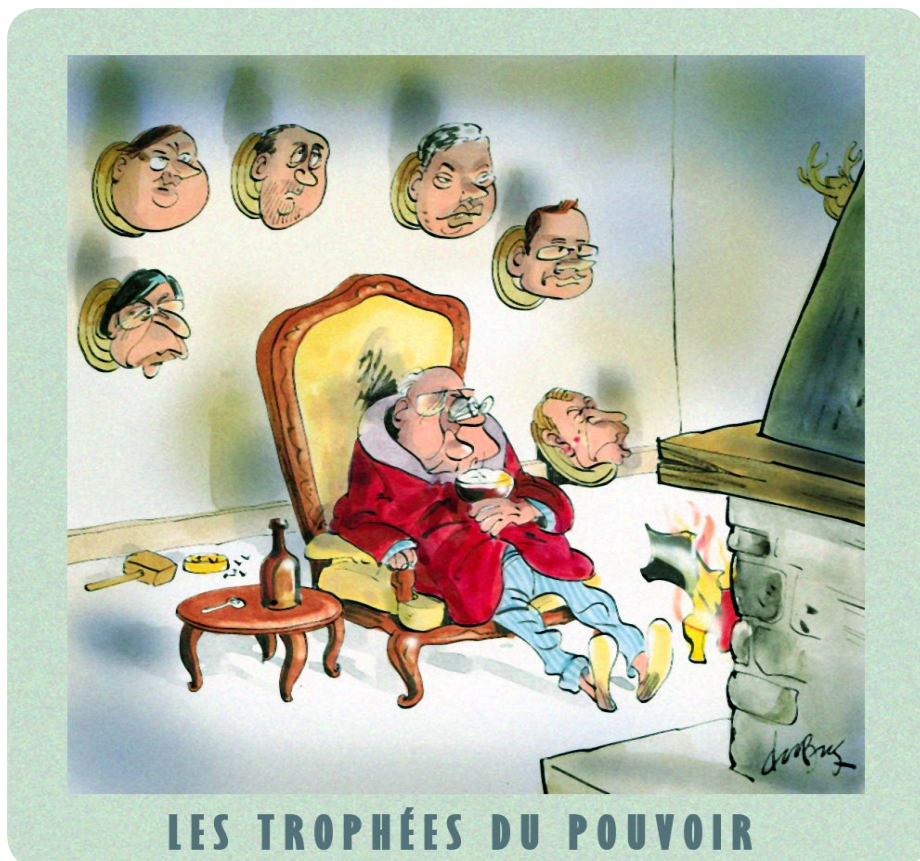
Tentez Madame, de ne pas vous laisser griser par le pouvoir despotique qui vous est confié, et qui de qualifiant peut devenir assassin, chaque fois que vous en mésusez !

J'aurais aimé, Madame, évoquer encore toute la noblesse et l'utilité de votre mission. Elle doit essentiellement, pour faire court, rendre des territoires plus esthétiques et accueillants aux regards et à la vie de ceux qui les habitent, y travaillent, ou les visitent. Mais justement parce que cette mission est essentielle, elle vous oblige au sérieux, à l'écoute et à la disponibilité.

Si vous manquez de temps ou d'un effectif suffisant pour respecter ces critères, ayez pertinence à sélectionner vos domaines cruciaux d'intervention, et osez l'audace de ces juges qui, conscients de ne pouvoir instruire convenablement certains dossiers, revendiquent le retrait, en exigeant de l'Etat qu'il leur attribue les moyens de leurs justes fonctions.

Mais si vous ne manquez de rien, alors vous faillez en conscience et en expérience, vertus indispensables pour guérir la frénésie de vos avis et en parfaire la qualité.

Jugez-vous vos confrères, Madame, comme des criminels de l'architecture et du paysage ?



LES TROPHÉES DU POUVOIR

Si leurs productions sont si médiocres que vos avis s'autorisent à tant les pourfendre, c'est à votre employeur l'Etat que vous devriez reprocher de les avoir diplômés ou autorisés à exercer.

Ce même Etat vous octroie droit de vie, de purgatoire ou de mort sur des projets dont une large majorité d'architectes admettent qu'ils peuvent être modifiés et qualifiés, mais par des avis de professionnels généreux dans leurs dialogues comme aguerris dans l'expression de leurs motifs, et auxquels à ce jour vous semblez ne pas appartenir encore...

Madame, si j'ai commis dans cette lettre quelques erreurs coupables ou d'injustes critiques (aidez-moi donc à les corriger), vous éprouverez peut-être alors les mêmes affronts infligés à vos confrères par l'arbitraire de vos avis,

aux conséquences bien plus meurtrières pour eux, que ces quelques mots vers vous...

J'aurais aimé Madame, faire preuve d'indulgence. Mais, à calquer mon attitude sur ce que j'entends de la vôtre, je suis inique peut-être, mais pas plus que vous, agressif sans doute, mais pas plus que vous, loquace sûrement, et là plus que vous, ce que je regrette infiniment !

Votre grand silence m'empêche de savoir comment vous saluer, mais nos colonnes comme notre porte vous sont toujours ouvertes, et vous seriez toujours la bienvenue, si vous le souhaitiez enfin, Madame....

*Bernard Derivière
(au nom du collectif Jorzy)*

INFO :

Luc Albouy, Architecte en chef du STAP, a choisi finalement de venir **seul** vous rencontrer le **vendredi 29 novembre à 19h30 à la Maison de l'Architecture Villa Romée de Cannes**. Le **CdP** le remercie très vivement de sa venue, même s'il regrette amèrement l'absence d'**Agnès Marcaud**.

Merci à nos lecteurs intéressés de se préinscrire très vite pour la meilleure organisation possible à :

info@lecriduparpaing.fr

Les inscrits seront consultés pour formuler leurs questions et leurs souhaits les plus affirmés, et recevront le programme détaillé de la soirée.

Le CdP s'engage formellement à la tenue d'une réunion exempte de tout débordement, mais constructive et engageante pour l'avenir.

Cette soirée constituera une étape vers la normalisation espérée des relations sur le terrain entre les agents du **STAP** et les pétitionnaires professionnels.

Mais le **CdP** restera aussi vigilant et actif que ses lecteurs l'exigeront, s'autorisant à poursuivre et amplifier si besoin l'action initiale, avec tous les outils dont il dispose de **médiatisation et d'intervention auprès des responsables régionaux et des hiérarchiques nationaux**.



Mise au poing !!! :

Le Cri du Parpaing est totalement autonome et indépendant de toutes les structures représentatives de l'Architecture et du Bâtiment, comme de toutes les personnes morales : syndicats, chambres, fédérations, associations, collectivités, etc.....

Sa conception et sa réalisation sont assurées par le collectif Jorzy, composé exclusivement de professionnels singuliers qui se veulent avant tout le reflet et l'écho des forces critiques et de propositions qui s'adressent à sa rédaction.

Ecrivez-nous

info@lecriduparpaing.fr

et nous les emailerons à nos 3000 destinataires du 06 !